



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

Annex 2: Termes de Reference

I. POSITION INFORMATION	
Position	Consultant National - Renforcement des capacités de réponse aux urgences de santé publique aux points d'entrée en Algérie
Type de contrat	Consultant
Lieu d'affectation	Alger, Algérie
Durée de contrat	60 Jours avec la possibilité d'extension
Vacancy-specific information	
Vacancy Number	Call for Cvs/2021/007
Estimated start date	ASAP
II. CONTEXTE ORGANISATIONNEL ET PORTEE	
<p>Avec l'adoption du RSI en 2005, les Etats parties ont accepté d'acquiescer, de renforcer et de maintenir les principales capacités de santé publique dans les points d'entrée désignés, en temps normal et lors d'évènements pouvant constituer une urgence de santé publique de portée internationale, le but étant d'éviter ou de ralentir la propagation d'une potentielle menace de santé publique tout en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux.</p> <p>Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que la nouvelle épidémie de coronavirus, initialement signalée en Chine, constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Plus tard, le 11 mars 2020, le COVID-19 a été déclaré pandémie.</p> <p>Dans le contexte de la propagation rapide du COVID-19 à travers les frontières, la capacité des points d'entrée à détecter, prévenir et contenir la propagation du COVID-19 a été mise en perspective. Le personnel exerçant au niveau des points d'entrée continue de faciliter les déplacements des passagers (y compris ceux qui pourraient être positifs au COVID-19) ainsi que la circulation des biens et services essentiels, d'où la nécessité de renforcer leurs capacités pour assurer à la fois leur sécurité et celle des voyageurs.</p> <p>En vertu du Règlement sanitaire international (RSI 2005), les points d'entrée sont l'une des principales capacités à renforcer pour faciliter la détection et la prévention de la propagation du COVID-19. Le Règlement sanitaire international stipule aussi que les mesures mises en place aux points d'entrée doivent être proportionnées aux risques pour la santé publique encourus, et doivent également limiter les interférences avec le commerce et le trafic internationaux. D'où l'importance de mettre en place des procédures opérationnelles standard et renforcer les capacités et les compétences du personnel des points d'entrée / des agents des frontières et des autorités concernées, de manière multisectorielle, pour être en mesure de répondre aux défis des urgences de santé publique, y compris le COVID-19.</p>	

En prévision de la réouverture des frontières et pour s'assurer que les points d'entrée désignés répondent aux exigences des capacités requises dans le cadre du RSI, il est impératif d'élaborer et mettre en place des procédures opérationnelles standard (SOPs) pour la détection, notification, gestion et orientation des voyageurs aux points d'entrée en riposte au COVID-19.

Dans ce contexte, le Ministère de la Santé, de la population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH), l'Organisation Internationale pour les Migrations et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) prévoient travailler en étroite coordination pour soutenir la réponse aux points d'entrée (aériens, maritimes et terrestres) en Algérie, par l'élaboration des procédures opérationnelles standard (SOPs) pour la détection, la notification, la gestion et l'orientation des voyageurs aux points d'entrée en riposte au COVID-19, et par le renforcement des capacités du personnel exerçant au niveau des points d'entrée.

Les objectifs de cet appui technique sont :

- Elaborer les procédures opérationnelles standard de détection, notification, gestion et orientation des voyageurs aux points d'entrée en réponse au COVID-19 ;
- Adapter le matériel de formation pour le renforcement des capacités ; et
- Organiser des formations pour le personnel exerçant au niveau des points d'entrée.

III. RESPONSABILITES

En étroite collaboration avec le MSPRH, l'OIM et l'OMS, le consultant national sera chargé d'élaborer un Manuel sur les procédures opérationnelles standards (SOP) en ligne avec le RSI et sur la base des lignes guide et d'autre matériel existant au niveau du MSPRH, de l'OIM et de l'OMS, et de concevoir un programme de formation et d'assister avec l'organisation des sessions de renforcement des capacités des partie prenantes concernés.

Un Comité technique de suivi, composé de représentants du MSPRH, de l'OIM et de l'OMS sera mis en place pour superviser et assurer la pertinence, l'exactitude, et donc la crédibilité et l'utilité des activités élaborées.

Ce Comité aura pour mission de contribuer à la sélection l'expert qui assurera cet appui technique, de mettre à disposition la documentation et les informations pertinentes, de valider les livrables et d'apporter tout autre soutien nécessaire à l'accomplissement de la mission.

Il incombe au consultant sélectionné d'apporter l'appui technique de signaler tout problème pouvant survenir au cours de sa mission et susceptible de compromettre l'achèvement de son travail.

Devoirs et responsabilités du consultant :

- 1) Effectuer un examen documentaire des manuels, documents, rapports et procédures opérationnelles standard (SOPs) existants
- 2) Préparer et animer un atelier de conception avec les parties prenantes nationales
- 3) Procéder à la rédaction du Manuel sur les procédures opérationnelles standards (SOP) pour la détection, la notification, la gestion et l'orientation des voyageurs aux points d'entrée en riposte au COVID-19.
- 4) Procéder à la rédaction des annexes du manuel des SOPs sous format de logigramme
- 5) Préparer et participer au processus de validation (participer et animer l'atelier de validation)

- 6) Assurer la liaison et la coordination avec le MSPRH et les autres parties prenantes nationales concernées
- 7) Consolider et adapter le matériel de formation disponible et supporter à développer des modules de formation en coordination avec le MSPRH, L'OMS et l'OIM
- 8) En collaboration avec le MSPRH, l'OMS et l'OIM, organiser des ateliers de formation pour le personnel des points d'entrées, sur la base des SOP élaborés incluant le dépistage aux points d'entrée, la prévention et le contrôle des infections, la gestion des voyageurs malades, la santé au travail, le premier secours psychologiques, les droits et vulnérabilités des migrants.
- 9) En coordination avec le MSPRH et l'OIM appuyer le(s) consultant(s) national/international chargé de développer le plan d'urgence de santé publique pour les points d'entrée selon le besoin.
- 10) Produire des rapports complets selon les besoins sur le dépistage aux points d'entrée et les séances de renforcement des capacités menées
- 11) Assister à la demande aux réunions de la sous-commission points d'entrée du Comité Point Focal RSI
- 12) Tout autres responsabilités/taches assignés

Livrables tangibles

À la fin du contrat, l'expert partagera avec la DGPPS/MSPRH et le Comité technique de suivi les livrables suivants :

- 1) Ebauche finale du manuel sur les procédures opérationnelles standard (SOP), y compris les Logigrammes annexes
- 2) Matériels de formation
- 3) Rapport final complet (max 30 pages à l'exclusion des annexes) sur les sessions de renforcement des capacités menées, nombre de sessions et nombre de participants cibles selon les notes conceptuelles techniques validées par le Comité technique de suivi

Le rapport doit inclure les éléments suivants : Introduction, Liste des acronymes, Contexte, Description des sessions de formation (y compris le nombre de participants désagrégés par sexe et genre), Recommandations clés, Conclusion, Bibliographie et Annexes (Matériel de formation)

Tous les livrables doivent être présentés en français et sous format électronique.

Dates de livraison

- 1) Atelier de conception – 10 ème jours
- 2) Première ébauche du manuel procédures opérationnelles standard – 20 ème jours
- 3) Ebauche finale des procédures opérationnelles standard révisées – 30 ème jours
- 4) Matériels de formation – 40 ème jours
- 5) Facilitation et animation d'au moins 2 sessions de formation – 55 ème jours

Rapport final complet (max 30 pages à l'exclusion des annexes) -60 ème jours

Indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats

- La soumission des produits livrables est respectée comme indiqué ci-dessus ;
- Les SOPs et les programmes de formation sont validés et approuvés par le Comité technique.

IV. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

EDUCATION

- Diplôme universitaire en sciences médicales, Maîtrise en santé publique, , ou domaine apparenté tel que , études des migrations, relations internationales, droit, sciences humaines ou dans un domaine pertinent ; ou
- Diplôme universitaire dans les domaines ci-dessus avec 7 ans d'expérience professionnelle pertinente.

EXPERIENCE

- Solides compétences en rédaction communication, et synthèse.
 - Expérience de la conduite d'exercices de simulation et/ou de revues documentaires.
 - Compétences techniques avérées dans l'élaboration de notes conceptuelles techniques et de manuels techniques, outils, directives et SOPs.
 - Compétences en matière de renforcement des capacités et de formation, y compris la capacité de mener des séminaires et des sessions de formation en ligne.
 - Expérience dans la mise en œuvre de la prévention et du contrôle des infections, de la surveillance des maladies, des systèmes de surveillance d'alerte précoce, du dépistage aux points d'entrée et du Règlement sanitaire international (RSI 2005), y compris une expérience au niveau international qui serait un avantage.
 - Expérience de travail dans le domaine de la santé publique ou de la santé et du développement internationaux liés aux populations mobiles, aux migrants, aux réfugiés ou à d'autres personnes déplacées en Afrique serait un avantage.
 - Expérience de la coordination des interventions d'urgence de santé publique aux points d'entrée, en particulier le dépistage et les évaluations des points d'entrée serait un avantage.
- Expérience de liaison avec les autorités gouvernementales, les institutions nationales / internationales est souhaitable.

V. LANGUES

Requises	Avantageuses
Pour ce poste, la maîtrise du français et une connaissance moyenne de l'arabe et de l'anglais est requise (oral et écrit).	La connaissance pratique des autres langues locales est un avantage.

VI. COMPETENCES¹

Le candidat retenu doit démontrer les valeurs et les compétences suivantes :

Compétences essentielles - indicateurs comportementaux

- Travail d'équipe: développe et favorise une collaboration efficace au sein et entre les unités pour atteindre des objectifs communs et optimiser les résultats.
- Produire des résultats: produit et fournit des résultats de qualité d'une manière orientée vers le service et en temps opportun; est orienté vers l'action et déterminé à atteindre les résultats convenus.
- Gérer et partager les connaissances: cherche continuellement à apprendre, partager les connaissances et innover.
- Responsabilité: prend en charge la réalisation des priorités de l'Organisation et assume la responsabilité de sa propre action et du travail délégué.
- Communication: encourage et contribue à une communication claire et ouverte; explique des sujets complexes d'une manière informative, inspirante et motivante.

¹ Competencies and respective levels should be drawn from the Competency Framework of the Organization.

Valeurs

- Inclusion et respect de la diversité: respecte et promeut les différences individuelles et culturelles; encourage la diversité et l'inclusion dans la mesure du possible.
- Intégrité et transparence: maintient des normes éthiques élevées et agit d'une manière conforme aux principes / règles organisationnels et aux normes de conduite.
- Professionnalisme: fait preuve de capacité à travailler de manière composée, compétente et engagée et exerce un jugement attentif pour relever les défis quotidiens.

Considérations éthiques :

Le consultant se conformera strictement aux exigences des Nations Unies en matière de comportement éthique il/elle devra clairement identifier les problèmes éthiques potentiels et les approches qu'il /elle appliquera à cet égard.

Il/elle s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies et l'identité des personnes tout au long de la consultation et après la fin de leur contrat. Aucune mention des tenants de la consultation ne pourra être faite sans l'autorisation du MSPRH.

SOUMISSION DES OFFRES

Les personnes intéressées soumettront une offre technique incluant la méthode de travail et les étapes de sa réalisation ainsi qu'une offre financière incluant tous les frais y afférent.

Les propositions doivent inclure :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme
- Références
- Offre technique incluant la méthode de travail et les étapes de sa réalisation
- Offre financière incluant tous les frais afférents à la réalisation de l'activité

Les candidats nationaux devront envoyer les documents suivants à l'adresse hralgiers@iom.int avec la référence suivante Call for Cvs/2021/007 avec un délai de deux semaines à partir de la date de la publication.

Toute offre reçue après la date limite ne seront pas prises en considération.

NOTES

La nomination sera soumise à la certification que le candidat est médicalement apte à la nomination.

Aucune candidature tardive ne sera acceptée.

Période : 28.06.2021 to 11.07.2021